

# **L'ENVOL POUR LES ENFANTS EUROPEENS**

Siège Social : Château des Boulains – 77830 ECHOUBOULAINS  
Association Loi 1901  
SIRET : 401 301 973 00020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31/12/2009

---

Aux membres de l'Assemblée Générale.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association l'Envol pour les Enfants Européens, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été préparés par le Bureau. Ils auront été arrêtés par votre Conseil d'administration tenu préalablement le 5 mars 2009. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, les comptes ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation de l'association en fonction de la réalisation des hypothèses cumulativement favorables en matière de collecte, de facturation des séjours, de différé de réalisation des engagements en matière d'investissements pris à l'égard des tiers financeurs (765 k€).

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- l'évolution des fonds dédiés et des relations avec les donateurs (Cf. dans l'Annexe, le paragraphe sur les fonds dédiés)
- l'importance corrélative des engagements hors bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont été pris en compte en complément de ceux ayant contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Courbevoie, le 30 avril 2010*

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Cyrille Brouard

ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amort. Provisions	Net	Net
Actif immobilisé	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences	55,671.92	49,070.18	6,601.74	5,038.02
	Fonds commercial				
	Autres				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	181,438.21	173,841.00	7,597.21	7,868.47
	Autres	2,223,904.02	2,081,222.80	142,681.22	156,407.11
	Immobilisations en cours				37,282.63
	Avances et acomptes			0.00	1,404.89
	Immobilisations financières	304.90		304.90	922.90
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
<b>TOTAL I</b>	<b>2,461,319.05</b>	<b>2,304,133.98</b>	<b>157,185.07</b>	<b>208,924.02</b>	
Actif circulant	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>Créances</b>	92,429.81	0.00	92,429.81	214,992.37
	Créances usagers et comptes rattachés	44,693.91		44,693.91	166,722.96
	Autres	47,735.90		47,735.90	48,269.41
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	517,611.87		517,611.87	198,567.14
<b>Disponibilités</b>	120,700.75		120,700.75	179,557.74	
Comptes de régularisation	<b>Charges constatées d'avance</b>	11,134.38		11,134.38	34,248.85
	<b>TOTAL II</b>	<b>741,876.81</b>	<b>0.00</b>	<b>741,876.81</b>	<b>627,366.10</b>
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3,203,195.86</b>	<b>2,304,133.98</b>	<b>899,061.88</b>	<b>836,290.12</b>

PASSIF (avant répartition)		Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres	Affectation au "projet associatif"		
	Report à nouveau	-688,254.71	-781,813.20
	Résultat comptable de l'exercice	10,703.55	93,558.49
	Fonds dédiés : Subventions d'investissement	847,449.98	828,934.99
	<b>TOTAL I</b>	<b>169,898.82</b>	<b>140,680.28</b>
Provisions pour risques et charges	Provision pour risques	186,969.49	156,069.37
	<b>TOTAL II</b>	<b>186,969.49</b>	<b>156,069.37</b>
Dettes	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	665.77	2,320.09
	Emprunts et dettes financières divers	38,223.05	109,486.20
	Avances et acomptes reçus sur commandes	204,827.57	148,700.87
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260,104.66	238,975.86
	Dettes fiscales et sociales	3,139.20	
	Autres dettes	8,249.77	18,321.44
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance	1,432.14	
	<b>TOTAL III</b>	<b>516,642.16</b>	<b>517,804.46</b>
	Ecart de conversion passif (IV)	25,551.41	21,736.01
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>899,061.88</b>	<b>836,290.12</b>
(1)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	665.77	2320.09

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	6,556.66	2,107.37
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1,255,834.89	1,305,712.30
Impôts, taxes et versements assimilés	129,539.14	161,383.20
Salaires et traitements	1,260,211.93	1,451,366.30
Charges sociales	477,359.95	510,872.17
Dotations aux amortissements sur immobilisations	68,595.13	59,879.42
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	0.00	2,456.66
Provisions pour risques	53,384.49	66,500.00
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	14,374.43	9,966.73
<b>TOTAL I</b>	<b>3,265,856.62</b>	<b>3,570,244.15</b>
<b>Quotes parts de résultat sur opération faites en commun (II)</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	4,718.26	23,740.97
Différences négatives de change	723.35	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>5,441.61</b>	<b>23,740.97</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	45.00	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL IV</b>	<b>45.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)</b>	<b>3,271,343.23</b>	<b>3,593,985.12</b>
Solde créditeur = Excédent	10,703.55	93,558.49
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3,282,046.78</b>	<b>3,687,543.61</b>
Contribution volontaires	393,000.00	423,600.00
Dons en nature	5,694.65	36,692.09

PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	38,353.24	34,922.00
Production vendue (biens et services)	2,202,291.82	2,246,310.66
<b>SOUS TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>2,240,645.06</b>	<b>2,281,232.66</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	198,903.00	289,144.00
Reprise sur provisions (et amortissements), transferts de charges	217,278.65	238,588.40
Collectes	576,153.49	799,244.40
Cotisations	570.00	1,110.00
Autres produits	17,147.45	35,579.57
<b>SOUS TOTAL B</b>	<b>1,010,052.59</b>	<b>1,363,666.37</b>
<b>TOTAL I (A+B)</b>	<b>3,250,697.65</b>	<b>3,644,899.03</b>
Reprise subventions d'investissement	30,491.21	33,249.37
Reprise sur dons en nature	0.00	0.00
<b>TOTAL II</b>	<b>30,491.21</b>	<b>33,249.37</b>
<b>Produits financiers</b>		
Autres intérêts et produits assimilés		1,953.45
Différences positives de change		6,817.95
Reprise provision risque change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	857.92	623.81
<b>TOTAL III</b>	<b>857.92</b>	<b>9,395.21</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	0.00	0.00
Sur opérations en capital		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>3,282,046.78</b>	<b>3,687,543.61</b>
Solde débiteur = Perte		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3,282,046.78</b>	<b>3,687,543.61</b>
Contribution volontaires	393,000.00	423,600.00
Dons en nature	5,694.65	36,692.09



**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS**

<b>IMMOBILISATIONS</b>	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	45,804.92	9,867.00		55,671.92
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<u>Acquisitions</u>				
Matériel outillage	138,216.90	3,139.20		141,356.10
Agencements / Aménagements / Installations	1,875,856.90	8,187.82		1,884,044.72
Matériel de bureau	119,291.11	2,045.50		121,336.61
Mobilier	77,024.07			77,024.07
Cheptel	686.02	2,600.00		3,286.02
Matériel de transport	22,999.50	30,322.18		53,321.68
<u>Dons</u>				
Matériel outillage	40,082.11			40,082.11
Agencements / Aménagements / Installations	10,364.22			10,364.22
Matériel de bureau	8,655.90			8,655.90
Mobilier	8,780.84			8,780.84
Cheptel	3,887.45			3,887.45
Matériel de transport	53,202.51			53,202.51
Immobilisations en cours	37,282.63		37,282.63	0.00
Immobilisations financières	922.90		618.00	304.90
<b>TOTAL</b>	<b>2,443,057.98</b>	<b>56,161.70</b>	<b>37,900.63</b>	<b>2,461,319.05</b>

<b>AMORTISSEMENTS</b>	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences	40,766.90	8,303.28		49,070.18
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<u>Acquisitions</u>				
Matériel outillage	129,694.43	3,410.46		133,104.89
Agencements / Aménagements / Installations	1,754,788.64	27,678.89		1,782,467.53
Matériel de bureau	83,952.26	24,071.65		108,023.91
Mobilier	77,024.06			77,024.06
Cheptel	686.02	723.01		1,409.03
Matériel de transport	22,999.51	4,407.84		27,407.35
<u>Dons</u>				
Matériel outillage	40,736.11			40,736.11
Agencements / Aménagements / Installations	10,364.21			10,364.21
Matériel de bureau	8,655.90			8,655.90
Mobilier	8,780.84			8,780.84
Cheptel	3,887.45			3,887.45
Matériel de transport	53,202.52			53,202.52
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>2,235,538.85</b>	<b>68,595.13</b>	<b>0.00</b>	<b>2,304,133.98</b>

**PROVISIONS**

	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Provision pour risques et charges	156,069	54,134	23,234	186,969
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	1,799		1,799	0
Provision pour dépréciation des comptes financiers				0
<b>TOTAL</b>	<b>157,869</b>	<b>54,134</b>	<b>25,034</b>	<b>186,969</b>

**ETAT DES ECHEANCES ET DETTES ET CREANCES A COURT TERME**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	304.90		304.90
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>304.90</b>	<b>0.00</b>	<b>304.90</b>
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	44,693.91	44,693.91	
Personnel et comptes rattachés	5,571.51	5,571.51	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Débiteurs divers	42,164.39	42,164.39	
Charges constatées d'avance	11,134.38	11,134.38	
<b>TOTAL</b>	<b>103,869.09</b>	<b>103,564.19</b>	<b>304.90</b>

<b>ETAT DES DETTES</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	665.77	665.77	
Emprunts et dettes financières divers	38,223.05	38,223.05	
Avances et acomptes reçus	0.00	0.00	
Autres dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	204,827.57	204,827.57	
Personnel et comptes rattachés	80,142.19	80,142.19	
Sécurité sociale et autres organismes	127,926.82	127,926.82	
Autres impôts, taxes et assimilés	51,931.65	51,931.65	
Dettes sur immo et comptes rattachés	3,139.20	3,139.20	
Autres dettes	8,249.77	8,249.77	
Produits constatés d'avance	1,432.14	1,432.14	
<b>TOTAL</b>	<b>516,538.16</b>	<b>516,538.16</b>	<b>0.00</b>

**CHARGES A PAYER**

<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	665.77
Emprunts et dettes financières divers	9,933.41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121,048.17
Dettes fiscales et sociales	131,988.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
<b>TOTAL</b>	<b>263,635.81</b>

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	11,134.38
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>11,134.38</b>

**PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Montant</b>
Produits d'exploitation	1,432.14
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>1,432.14</b>

**DETAIL DES DONS EN NATURE**

	Exercice N	Exercice N-1
AVIATION SANS FRONTIERES	5,494.65	8,461.00
AMBM		307.83
ASL		154.10
ETAT DE FETE		9,330.00
LAGARDERE		18,188.00
PR LENOIR		251.16
DARTY	200.00	
<b>TOTAL</b>	<b>5,694.65</b>	<b>36,692.09</b>

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT EXERCICE**  
**1<sup>er</sup> janvier 2009 - 31 décembre 2009**

**PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base:

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment le règlement n° 99 -01 , adopté le 16 février 1999 par le Comité de réglementation comptable, relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu car le Conseil d'Administration considère comme très probable les hypothèses suivantes pour l'exercice 2010 à savoir :

- Collectes pour 770 K€.
- Séjours pour 2 198 K€ correspondant à 6 050 jours.
- Acceptation par les tiers financeurs de différer l'utilisation des fonds dédiés aux investissements au 31.12.2009. Le niveau de ressources budgété doit conduire au rétablissement de la trésorerie de l'association et lui permettre d'engager à partir de 2011 les investissements auxquels elle s'est engagée.
- Confirmation par HITWC d'un nouvel échéancier dont l'échéance initiale était novembre 2008 puis renégocié au 31 décembre 2009 suite à une prolongation de 18 mois. Le prêt non remboursé à la clôture s'élève à 38 K€.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en rappelant que les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Traitement des collectes de fonds :

Une distinction est opérée entre les subventions d'investissement renouvelables et les subventions de fonctionnement (collectes). Seules sont prises en compte dans l'exercice les collectes encaissées et les fonds attachés à des manifestations ayant eu lieu au cours de l'exercice. Dans le cas où le donateur exprime explicitement sa volonté de rattachement du don à un exercice, cette volonté prévaut sur la notion d'encaissement.



### Dons en nature :

Ils font l'objet d'une comptabilisation selon les règles suivantes :

- Biens corporels neufs ou d'occasion : lorsque l'association dispose d'une valorisation externe du bien, le bien est comptabilisé par destination pour la valeur indiquée.
- Animaux et végétaux : principe identique à celui retenu pour les biens corporels.
- Prestations de services : elles ont été évaluées en fonction des chiffrages communiqués par les prestataires.

Les contributions volontaires sont valorisées sur la base horaire du SMIC majoré du taux moyen de charges sociales de l'association (393 000 €) et sont portées au pied du compte de résultat. Il s'agit principalement d'animateurs bénévoles. Le total des heures valorisées s'élève à 30 110.

### Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Dans le cadre de l'application des nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06 l'Association a revu l'ensemble de ses immobilisations et a considéré que l'approche par composants était déjà appliquée et que les durées d'amortissement correspondaient aux durées d'utilité. Ces nouveaux règlements comptables n'ont donc pas eu d'impact sur les capitaux propres et le compte de résultat.

La convention de mise à disposition du site, par la Fondation Maison des Ailes, prévoit que s'il est mis fin à la convention à l'initiative de la Fondation, il sera versé à L'ENVOL une indemnité correspondant à la valeur nette comptable résiduelle des biens non encore amortis.

Les immobilisations corporelles émanant de dons ont été comptabilisées par nature dans la mesure où l'association disposait d'une valorisation externe. Certaines immobilisations n'ont pas été intégrées dans les comptes. Il s'agit des dons en nature n'ayant pas fait l'objet d'une valorisation extérieure. Ces dons font l'objet d'un suivi extra comptable par l'association.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel outillage	Linéaire	2 à 5 ans
AAI	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Dégressif	5 ans
	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 10 ans
Cheptel	Linéaire	2 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans

### Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours s'élevaient à 37 K€ au 31 décembre 2008. Le projet de reconstruction du restaurant à partir du bâtiment principal et l'amélioration de l'accès aux handicapés ont fait l'objet d'une autre étude de faisabilité et conduit à un autre projet. Les immobilisations en cours 37 K€ ont été passés en charge dans l'exercice 2009.

### Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

### Valeurs mobilières de placement :

Elles figurent à l'actif pour le cours d'achat. A la clôture de l'exercice, il existait sur le portefeuille une plus value latente de 162 €.

### Fonds dédiés : Subventions d'investissement

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement d'investissements. Ces subventions figurent au bilan pour un montant total de 848 K€ dont 765 K€ non utilisés à la clôture.

Lorsque l'investissement constaté par le donateur n'a pu être réalisé à la clôture, la subvention est isolée dans un compte "Subventions non utilisées".

<b>Fonds dédiés : subventions non utilisées</b>	<b>Montant à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>Fonds utilisés pendant l'exercice</b>	<b>Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées</b>	<b>Fonds restant à engager en fin d'exercice</b>
- Achat de Matériel agricole	14 442,41		0,00	14 442,41
- Réalisation d'un manège	86 058,52		0,00	86 058,52
- Réalisation salle de Restaurant	603 673,53		0,00	603 673,53
- Toiture piscine	10 000,00		0,00	10 000,00
- Travaux divers	15 000,00		0,00	15 000,00
- Véhicules	28 000,00	28 000,00	0,00	0,00
- Pédalos	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
- Terrain de tennis			36 000,00	36 000,00
<b>Total</b>	<b>759 174,46</b>	<b>30 000,00</b>	<b>36 000,00</b>	<b>765 174,46</b>

Les fonds restants à engager au 31/12/2009 s'élèvent à 765 K€.

Pour la partie des fonds dédiés dont les engagements sont échus à la clôture de l'exercice et qui n'ont pas une contrepartie en trésorerie soit 729 K€, certains donateurs n'ont pas été informés de cette situation.

Cette rubrique contient également la part des subventions non amorties relative aux investissements déjà réalisés soit 82 K€.

### Provision pour risques :

Les provisions pour risques concernent :

- Des litiges avec des salariés. Leur estimation est réalisée en fonction notamment des condamnations connues à la date d'arrêté des comptes et en fonction de l'appréciation par nos conseils de l'examen des éléments figurant dans les dossiers.
- Des grosses réparations à effectuer : travaux de chauffage, de mise en conformité de locaux et de réparation du transformateur. Leur montant correspond aux devis des entreprises.

### Produits d'exploitation :

Les transferts de charges de 177 k€ figurant dans les comptes correspondent pour 134 K€ au remboursement par les assurances des travaux de réparation effectués sur la piscine à la suite d'un sinistre intervenu en juillet 2008.

Les dons figurant dans le compte de résultat sont de deux natures :

- Dons avec volonté explicite du donateur de participer au fonctionnement de l'association
- Dons sans affectation exprimée par le donateur : Décision prise par le conseil d'administration de l'association.
- Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans l'exercice correspondant à la volonté exprimée par le financeur.

### Comparabilité d'un exercice à l'autre :

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont présentés selon les mêmes principes que ceux de l'exercice 2008.

### Engagements hors bilan :

Comme l'indique le paragraphe fonds dédiés, l'association s'est engagée à réaliser 765 K€ d'investissements. A défaut de réalisation de l'investissement l'association est, en l'état des engagements pris vis-à-vis des financeurs, dans l'obligation éventuelle d'avoir à les rembourser.